

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE****1,4-DICHLOROBENZÈNE****1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

NOM DE PRODUIT	1,4-DICHLOROBENZÈNE
NO DE PRODUIT :	910220
DISTRIBUTEUR	Dodge Company Ltd, Units 11/15 Ardglen Industrial Estate, Whitchurch, Hampshire, RG28 7BB, United Kingdom 44 (0)1256-893883 44 (0)1256-893868
DIMENSION DE L'EMBALLAGE	3.5 kilo

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NO. INDEX CE	602-035-00-2
NO. EC (EINECS)	203-400-5
NO. CAS	106-46-7

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION Xi;R36 N;R50,R53

4 PREMIERS SECOURS**INHALATION**

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Surveiller la personne. Si la personne a un malaise, la transporter à la salle d'urgence avec cette fiche.

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer rapidement la peau contaminée avec du savon ou un détergent doux et de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et les laver comme indiqué ci-dessus. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**MOYENS D'EXTINCTION**

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

ATTENTION ! Utiliser des appareils à adduction d'air pour la protection contre les gaz/fumées.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. IMMÉDIATEMENT avvertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Recueillir les déversements et les matériaux contaminés et les éloigner le plus rapidement possible du lieu de travail, afin de les verser dans un récipient approprié et convenablement étiqueté.

1,4-DICHLOROENZÈNE**7 MANIPULATION ET STOCKAGE****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des matières dangereuses diverses.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
1,4-DICHLOROENZÈNE	VLEP	75 ppm	450 mg/m3	110 ppm	675 mg/m3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés.

PROTECTION DES YEUX

Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

MESURES D'HYGIÈNE

Se laver les mains après l'usage.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Poudre cristalline		
COULEUR	Blanc / blanc cassé		
ODEUR	Aromatique.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau Soluble dans : Solvants organiques		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	172 760 mm Hg	POINT DE FUSION (°C)	53
DENSITÉ RELATIVE	1.458 20	PRESSION DE VAPEUR	1.8 mmHg 30
POINT D'ÉCLAIR (°C)	65 CF (Creuset fermé).		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

MATIÈRES À ÉVITER

Acides forts. Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Chlorure d'hydrogène (HCl).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INGESTION**

Nocif en cas d'ingestion. Effet irritant. Peut causer des nausées, de la gastralgie et du vomissement.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau.

1,4-DICHLOROBENZÈNE**CONTACT AVEC LES YEUX**

Irritant pour les yeux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Peut s'accumuler dans le sol et les réseaux d'eau.

DÉGRADABILITÉ

Ce produit n'est pas facilement biodégradable.

TOXICITÉ AIGÛE POUR LES POISSONS

Très toxique pour les organismes aquatiques.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT**

P-DICHLOROBENZENE

NO. UN ROUTE

3082

NO. CLASSE ADR

9

CLASSE ADR

Classe 9: Matières et objets dangereux divers.

GROUPE D'EMBALLAGE ADR

III

NO. D'ÉTIQUETTE ADR

9

NO. CLASSE RID

9

GROUPE D'EMBALLAGE RID

III

NO. UN MER

3082

CLASSE IMDG

9

NO. DE PAGE IMDG

9

GROUPE D'EMBALLAGE IMDG

III

EMS

F-A, S-F

MFAG

See Guide

POLLUANT MARIN

Oui.



NO. UN, AIR

3082

CLASSE ICAO

9

GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN

III

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**ÉTIQUETAGE**

Irritant



Dangereux pour l'environnement

PHRASES DE RISQUE

R36

Irritant pour les yeux.

R50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CONSEILS DE PRUDENCE

S2

Conserver hors de la portée des enfants.

1,4-DICHLOROBENZÈNE

S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION NOVEMBER 2004

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.